



225, rue Joseph-Martel  
Boucherville (Québec) J4B 1L1  
[pierre-boucher@csp.qc.ca](mailto:pierre-boucher@csp.qc.ca) - Site Web : <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
Mardi 27 septembre 2016 à 18 h 30  
Salle des réunions

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 27 septembre 2016.

**SONT PRÉSENTS :**

<b>Directrice :</b>	Chantal Courchesne
<b>Personnel enseignantes:</b>	Geneviève Darveau Élizabeth Cléroux Odette Lessard
<b>Personnel de soutien :</b>	Anne-Marie Naas
<b>Service de garde :</b>	Rachel Gagnon
<b>Membres parents :</b>	Stéphane Lapierre, Annick Ménard-Cheng, Annie-Claude Bibeau, Nathalie Scott
<b>Absence :</b>	Sandra Gill
<b>Membres du public :</b>	Aucun public

1. Ouverture de l'assemblée  
18 h 30
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire  
Elizabeth Cléroux fait fonction de secrétaire.
3. Adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Stéphane Lapierre et secondé par Annick Ménard-Cheng.
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2016  
Adopté par Annie-Claude Bibeau.
5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 13 juin 2016  
Aucune, sauf quelques coquilles à corriger.
6. Parole au public  
Aucun public.
7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 Décision

- 7.1.1 Élection à la présidence  
**CE-2016-2017-03** Stéphane Lapierre propose Sandra Gill, secondé par Annick Ménard-Cheng. Personne ne demande de vote.
- 7.1.2 Calendrier des rencontres  
Nous modifions le calendrier pour permettre à la présidente d'être présente le plus souvent possible.  
**CE-2016-2017-04** Nathalie Scott propose l'adoption du calendrier modifié, secondé par Rachel Gagnon.
- 7.1.3 Rapport annuel 2015-2016 de la présidente  
On corrige quelques coquilles. Adopté par Elizabeth Cléroux, secondé par Annick Ménard-Cheng.  
**CE-2016-2017-05**

- 7.1.4 Activités éducatives, dérogation et facturation 2016-2017  
Annick Ménard-Cheng mentionne que l'activité des ateliers Néron pour les élèves de sixième année n'a pas été présentée au Conseil d'établissement ni approuvée par courriel et elle a déjà commencé. On doit faire attention cette année.

Mme Ménard-Cheng se questionne au sujet d'une sortie de 178,80\$ de 3 jours à Jouvence pour les élèves de sixième année et sur la nécessité d'une aussi longue sortie pour la fin du parcours primaire. C'est la seule sortie de l'année scolaire. Elle se demande s'il est possible d'envisager du financement et aussi, si d'autres parents ont refusé la sortie. Elle aimerait savoir combien d'entre eux ont refusé. Mme Courchesne s'informerait et retransmettrait l'information. Mme Scott trouve dommage que plusieurs sorties culturelles soient peut-être sacrifiées pour une grosse sortie.

Mme Odette Lessard et Mme Bibeau approuvent cette sortie et Mme Bibeau ajoute qu'on devrait offrir une activité de financement. Mme Bibeau et Mme Ménard-Cheng proposent qu'on attende que ce soit approuvé par le CÉ avant d'en parler aux jeunes la prochaine fois. M. Lapierre dit que ce type de sortie développe le sentiment d'appartenance. *L'activité à Jouvence n'est pas approuvée pour l'instant. Suivi au procès-verbal. Le reste des activités ainsi que la facturation sont approuvés à l'unanimité. Approuvé par M. Lapierre et appuyé par Mme Naas. On doit ajouter la sortie au Musée des Beaux-Arts pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année qui aura lieu en mai 2017. Les parents ont reçu la proposition. Suivi au procès-verbal.*

**CE-2016-2017-06**

- CE-2016-2017-07** Mme Courchesne demande si on peut avoir une dérogation pour sortir occasionnellement du terrain de l'école avec les élèves dans les environs de l'école. Approuvé à l'unanimité.

- CE-2016-2017-08** Les collations spéciales sont acceptées pour les activités récompense une fois dans l'étape ou lors d'une occasion spéciale. Le tout doit se faire dans le respect des allergies. Proposé par Stéphane Lapierre, secondé par Annick Ménard-Cheng.

## 7.2 DISCUSSION

- 7.2.1 Règles de régie interne  
Adoptées telles quelles.

- CE-2016-2017-09** On convient de tenir les réunions du CÉ à 18 h 30, en fonction du calendrier approuvé ci-dessus.

- 7.2.2 Suivi des élus –Stabilité au niveau de la direction  
Stéphane Lapierre rappelle que plusieurs directions ont passé dans l'école depuis quelques années. Il propose qu'on demande à la Commission scolaire de s'assurer que la même direction demeure en poste pour le reste de l'année scolaire. On assurerait une meilleure cohésion dans le personnel, plus de stabilité pour les élèves et les parents. Mme Courchesne confirme que la Commission scolaire souhaite la même chose que nous. Stéphane Lapierre propose qu'on transmette notre demande à la CSP, adopté à l'unanimité.

**CE-2016-2017-10**

- 7.2.3 Courriel des membres et autorisation  
La feuille circule.

## 7.3 INFORMATION

- 7.3.1 Parole à la présidente  
Sandra Gill est absente.

- 7.3.2 Parole au représentant au comité de parents  
Stéphane Lapierre n'a pas encore reçu les informations.

- 7.3.3 Parole aux enseignantes  
Nous connaissons un bon début d'année. Nous avons une belle énergie, malgré la chaleur et notre routine s'installe.

- 7.3.4 Parole à la technicienne du service de garde –questions  
Rachel Gagnon mentionne que ça va bien et qu'on s'ajuste au SDG. La grande majorité de l'équipe reste la même. Il y a une nouvelle éducatrice et une nouvelle employée à l'accueil. Elle a de l'expérience en tant que technicienne en milieu scolaire et est

heureuse de relever le défi.

Mme Ménard-Cheng se demande comment fonctionne le dîner cette année. Ses enfants ont du mal à dire qui sont leurs éducatrices. Mme Gagnon explique que des changements sont faits au niveau des groupes pour respecter les ratios et assurer plus de stabilité au niveau des éducatrices que côtoie un enfant en une journée. Également, nous sommes revenus à un seul dîner, car avec deux dîners, il y avait des problèmes pour les activités parascolaires et la récupération.

On ne pourra plus apporter des jeux de la maison.

Les élèves petits et grands se mélangent dans la cour.

Mme Ménard –Cheng demande des précisions sur les délais de facturation. Elle se questionne à propos de la façon dont le délai était formulé dans le message aux parents.

On prend le temps de s'ajuster au SDG et ça va bien.

7.3.5 Parole à la représentante du personnel de soutien  
Anne-Marie Naas nous dit que tout va bien.

7.3.6 Parole à la direction : plan de répartition  
Mme Courchesne nous dit que tout va bien. Elle connaît un bon début d'année et souligne la belle collaboration dans l'équipe de travail.

Nous sommes convoqués à l'école secondaire de Mortagne le mardi 4 octobre à 19 h pour une pré-consultation au sujet du nouveau plan de répartition du secteur Boucherville.

8. VARIA

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20 h 35

Proposée par Geneviève Darveau secondé par Elizabeth Cléroux.

**CE-2016-2017-11**

---

Chantal Courchesne, directrice

---

Sandra Gill, présidente